

# Theresa May repousse le risque d'une sortie sans accord

## BREXIT La Première ministre promet deux nouveaux votes

► Si les députés britanniques rejettent de nouveau l'accord sur le Brexit négocié avec les Vingt-Sept d'ici le 12 mars, ils pourront voter contre une sortie sans accord de l'UE puis en faveur d'un court report du Brexit.

► Mais Theresa May n'exclut pas, à terme, un « no deal ».

LONDRES

DE NOTRE CORRESPONDANTE

Le grand tournant stratégique n'a pas eu lieu. Contrairement aux spéculations des médias, Theresa May n'a pas abandonné mardi la possibilité d'une sortie sans accord du Royaume-Uni de l'Union européenne.

S'exprimant devant les députés au lendemain de son retour du sommet UE-Ligue arabe à Charm el-Cheikh, la cheffe de l'exécutif britannique a simplement pris l'engagement d'organiser deux votes en cas de rejet de l'accord sur le Brexit qui doit être soumis aux Communes – pour la seconde fois – « d'ici le 12 mars » : un vote, le 13 mars, sur le « no deal » et un autre, le 14 mars, sur une « extension courte et limitée de l'article 50 », autrement dit un report du Brexit.

Pour autant, Theresa May n'est pas favorable à un report de la sortie de son pays de l'UE – un report d'ailleurs conditionné à un accord unanime des 27 pays membres de l'UE et qui devra être justifié par Londres. « Je ne souhaite pas une extension de l'article 50. Notre priorité absolue doit être de travailler à un accord et de quitter l'UE le 29

mars », a martelé la leader conservatrice. Avant d'ajouter : « Un report du Brexit n'exclut pas une sortie sans accord » du Royaume-Uni de l'UE.

Les maigres concessions faites par Mme May, en réaction aux menaces publiques de démissions d'environ 25 de ses ministres, ont permis à la Première ministre d'éviter des défections au sein de son gouvernement. Mais elles ont agacé beaucoup d'élus de la Chambre des communes qui accusent la Première ministre de continuer à « jouer la montre ».

« Les conséquences très concrètes de la tactique cynique de la Première ministre se font ressentir à travers tout le pays », a réagi le leader de l'opposition travailliste, Jeremy Corbyn. Le « numéro un » du Labour a reproché son manque de clarté à la cheffe du gouvernement, se prévalant d'avoir, lui, un « plan crédible » pour le Brexit. Celui-ci fera d'ailleurs l'objet d'un amendement qui sera présenté ce mercredi aux Communes.

A droite et à gauche, les députés ont fait entendre leurs doutes concernant l'intérêt d'un report mais également la sincérité des promesses faites par la Première ministre. « (La Première ministre) se contente de nous donner une nouvelle date pour le grand saut dans le vide », a commenté le député conservateur proeuropéen Ken Clark, partisan de l'accord signé fin novembre par Londres avec l'UE. Nick Boles, le conservateur qui fait pression sur le gouvernement pour qu'il élimine la possibilité d'un « no deal », a salué sur Twitter une « concession significative ».

Mais, dans le même message, le député s'interroge : « Les dé-

putés peuvent-ils avoir confiance dans la promesse faite par la Première ministre ? »

Les interrogations des députés sont légitimes. D'abord, parce que la Première ministre a reporté deux « votes significatifs » sur l'accord de retrait du Royaume-Uni de l'UE – celui du 11 décembre dernier et celui qui devait avoir lieu cette semaine. De surcroît, Theresa May refuse de dire quelle consigne de vote elle donnera aux députés conservateurs si la Chambre des communes est consultée le 14 mars prochain sur un report de quelques mois du Brexit.

Mardi après-midi, la travailliste Yvette Cooper a annoncé qu'elle maintenait l'amendement rédigé en collaboration avec l'ex-ministre conservateur Oliver Letwin, « pour obtenir confirmation de l'engagement pris par la Première ministre ». Son collègue de droite s'est satisfait pour sa part de l'annonce faite par la leader conservatrice. « Pas besoin de l'amendement Cooper-Letwin », a conclu l'él Tory sur Twitter.

La rébellion conservatrice n'aura donc pas lieu mercredi. Et le Royaume-Uni ne sortira peut-être pas de l'UE le 29 mars. Mais, pour le reste, à 31 jours du Brexit, rien n'a changé.

Contrairement à Jeremy Corbyn, Theresa May continue de refuser d'envisager un second référendum – « une trahison de la confiance du peuple britannique », selon elle.

D'après Sara Wollaston, qui a démissionné mercredi dernier du parti conservateur, « tout ce que propose la Première ministre est la possibilité d'ajouter une courte passerelle qui mène à la falaise » d'une sortie sans accord de l'UE. ■

AMANDINE ALEXANDRE